
Erratum

Projet de loi n^o 249

(Privé)

Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements, 128^e année, numéro 45 du 6 novembre 1996.

À l'erratum paru à la page 6097, il faut remplacer le deuxième paragraphe «À la page 5062, à la fin du premier alinéa de l'article 54, il faut lire «l'article 186.14» au lieu de «l'article 186.6» par le suivant:

«À la page 5062, à la fin du premier alinéa de l'article 54, il faut lire «l'article 186.16» au lieu de «l'article 186.6».

26635

Décision 6489, 26 août 1996

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(L.R.Q., c. M-35.1)

Producteurs de bois, région de Québec

— Contributions

— Modifications

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements, volume 128, n^o 41, 9 octobre 1996, pages 5664 à 5665.

À la page 5665, à l'alinéa *a* du paragraphe 2^o de l'article 3.1 introduit par l'article 2 du règlement de modification, on doit lire «0,60 \$» au lieu de «0,06 \$».

26611